



Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-108-1

Ottawa, le 9 octobre 2007

Suite à son avis public de radiodiffusion CRTC 2007-108 en date du 27 septembre 2007, le Conseil annonce ce qui suit:

L'ARTICLE SUIVANT EST MODIFIÉ ET LE CHANGEMENT EST EN CARACTÈRE GRAS :

CORRECTION À L'ARTICLE 2

Ottawa (Ontario)
No de demande 2007-1185-5

Demande présentée par Burlingham Communications Inc., en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise CIWV-FM Hamilton/Burlington (Ontario).

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire; et

**Fasken Martineau
Réception principale
Bureau 1300
55, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)**

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>